**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 33 (1925)

**Heft:** 1

**Artikel:** Les services sanitaires et l'aviation

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-973856

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

hat der Menschheit das Mittel gebracht, das, wenn auch nicht immer die vollkommene Heilung, so doch die Sterilisation der Erkrankten bringt, indem es auf $^4/_5$ die Dauer der Ansteckungsfähigkeit vermindert durch rasche Vernarbung der Geschwüre, von denen allein die Ansteckung ausgeht.

Diese „prophylaktische Sterilisation", wie sie Bayet nennt, muß unser hauptsächlichstes Mittel sein im Kampf gegen die Syphilis. Nur durch sie werden wir einen wirksamen sozialen Schutz bewirken können. Dazu ist aber die unausgesetzte Aufklärung des Publikums notwendig. Dann müssen in weitgehendstem Maß die Mittel zur Unschädlichmachung des Syphilisgiftes zur Verfügung gestellt werden. Dieser Kampf darf aber nicht an den nationalen Grenzen Halt machen, sondern muß ein internationaler, die ganze Welt umfassender sein. Sch.

## Les services sanitaires et l'aviation.

Sous ce titre nous trouvons dans le numéro de novembre de la «Revue militaire suisse» d'intéressants détails sur ce qu'on fait en France dans ce domaine.

La France pratique l'aviation sanitaire depuis décembre 1920, au Levant et au Maroc. Au Levant, ont été évacués par avions sanitaires 80 blessés en décembre. Puis en 1921 tant au Maroc qu'au Levant, 700 blessés par voie des airs. En 1922, 500 et en 1923, 1200. Ces chiffres sont d'ailleurs fonction de l'activité militaire: combats, expéditions par colonnes, etc. dont dépend le nombre des blessés.

En 1924, dans ces pays, l'aviation de transport des blessés est devenue un moyen régulier et chaque mois, on évacue par avion en moyenne 50 blessés au Maroc et 25 au Levant durant les périodes calmes de temps de paix. Certains jours de combats en 1923, on a réussi à évacuer 200 blessés dans une même journée, qui furent répartis sur des hôpitaux de l'arrière: Fez, Mekhnès, Rabat, Casablanca etc.; sur des distances variant de 80 à 450 km., qui furent franchies de 1 à 3 heures de vol. Ceci a permis d'utiliser en toutes circonstances les ressources hospitalières de l'arrière et de répartir les blessés dans les divers hôpitaux, suivant leurs spécialités: blessures du visage, des membres, etc.

En France, depuis 1922, le Service de santé a fait des essais de transport de blessés par avions dans le 18e corps d'armée, sous la direction du médecin principal Picqué. Ces avions évacuèrent surtout des blessés graves, et permirent de sauver une trentaine de vies humaines qui eussent été perdues sans ce moyen de transport.

On estime que l'avion de transport pour blessés qui est exclusivement réservé au transport des blessés malades graves intransportables, a permis de sauver les deux tiers du chiffre total des évacués qui eussent été perdus sans cela. C'est-à-dire que sur 2800 blessés transportés en 3 ans on a pu sauver près de 2000 vies humaines.

La France dispose actuellement de 20 avions en service au Maroc, 20 au Levant, 10 en Algérie-Tunisie, 3 dans le 18e corps d'armée à Bordeaux, 3 dans le 20e corps d'armée à Nancy. Ces avions sont du type Bréguet, moteur Renault 300 HP pouvant porter 2 blessés couchés et 1 assis, en plus du pilote. Les blessés sont disposés dans une cabine parfaitement confortable, chauffée électriquement. Ils peuvent recevoir des soins, si nécessaire, du médecin ou infirmier qui accompagne suivant les cas.

L'aviation sanitaire a donné de si excellents résultats que, dès à présent, le

Ministère de la guerre a décidé d'en généraliser l'emploi en France, en dotant le territoire français d'un avion par corps d'armée et en les rassemblant à raison de groupes de 3 auprès du centre chirurgical qu'ils sont appelés à desservir et formant ainsi des secteurs. Ces avions seront constamment à la disposition du chirurgien chef du service du secteur qui pourra les dépêcher instantanément auprès des cas graves — nécessitant des interventions urgentes — qui lui seront signalés. Les avions seront sans cesse prêts à partir, un pilote étant en permanence à côté de l'appareil de garde, et si besoin est, il pourra être fait appel aux avions du secteur voisin, ce qui permettra en cas de catastrophe d'avoir en quelques heures les moyens de transport aussi nombreux et aussi rapides qu'il sera nécessaire.

Les centres chirurgicaux sont: Paris, Tours, Bordeaux, Lyon et Nancy. Chaque secteur, en temps normal, assure son propre service avec les mêmes avions, afin qu'ils connaissent bien les terrains d'atterrissage et les différentes conditions dans lesquelles ils peuvent être appeles.

Dans les secteurs, les autos-ambulances réparties dans toutes les localités importantes du territoire assurent le transport des blessés jusqu'au plus proche terrain d'atterrissage. Les liaisons sont directes. Pour éviter tout retard, les médecins-chefs en appellent immédiatement au chef du secteur chirurgical qui a les avions sous ses ordres.

Ces escadrilles dépendent directement du Service de Santé qui est possesseur des avions.

Ce qui s'entend des transports des blessés, s'entend aussi des transports des malades à opérer d'urgence. D'autre part, ce qui appliqué à la collectivité militaire, saine par définition, en raison de sa sélection, a donné des résultats si satisfaisants, serait encore plus intéressant appliqué à la collectivité civile également.

Le service de santé français, après ses expériences heureuses, a présenté au Comité international de la Croix-Rouge, les résultats de ce mode de transport afin qu'il puisse étudier sa neutralisation en temps de guerre et préparer l'élaboration d'une convention internationale à cet effet, et qu'il puisse, pour le bien de l'humanité, également diffuser par le monde ce nouveau mode de transport des blessés et malades.

## Une belle définition de la Croix-Rouge.

Nous lisons dans la Croix-Rouge de Belgique, cette belle définition du rôle de la Croix-Rouge, émanant de la Croix-Rouge des Pays-Bas:

«**Je suis la Croix-Rouge.**

Je suis née de la compassion humaine. Ma mission est faite de bonté, de douceur, de pitié. Je suis l'ange gardien de l'humanité. Je ne fais aucune distinction entre les races, les nationalités et les religions. Je sème la précieuse vertu de l'altruisme. Mon but est d'ennoblir le genre humain. Je trouve ma récompense dans la gratitude de tous ceux qui souffrent: malades, veuves, orphelins, malheureux déshérités de la vie que je prends sous ma protection. Mon effort ne connaît point de repos. Je marche dans la lumière sans craindre les ténèbres, sans souci des obstacles et des difficultés. J'affronte les dangers de la guerre. Je soulage les maux des combattants. Je leur porte le réconfort. Je prends soin de ceux qui tombent. Je relève les blessés; je panse leurs blessures et adoucis leurs souffrances. J'ensevelis les morts et veille sur leur tombe.